



**HAL**  
open science

## Ethique et globalisation économique

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

| Jacques Fontanel. Ethique et globalisation économique. 2020. hal-02469552

**HAL Id: hal-02469552**

**<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02469552v1>**

Preprint submitted on 6 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Ethique et globalisation économique** **Pax Economica**

**Jacques Fontanel**

La science économique a pour vocation d'étudier scientifiquement la production des biens et services, la consommation, les échanges économiques, la répartition des revenus, leur redistribution, le rôle complémentaire de l'Etat et celui du marché. Elle s'appuie sur de nombreuses techniques mathématiques qui lui donnent souvent un caractère abstrait éloigné de son objet. Il en résulte un décalage important entre les hypothèses émises et les faits. L'économie dominante, à la recherche de mécanismes autorégulateurs optimaux, est fondée sur des hypothèses et postulats éloignés des réalités observables. Dans ce contexte, la production, la consommation et la répartition échappent à toute conception morale. Le système du marché concurrentiel conduit à une situation jugée optimale s'il respecte les principes de la libre-entreprise, du libre-échange, de la concurrence. Cependant, cet optimum porte souvent au niveau macroéconomique sur l'évolution des diverses expressions du Produit National Brut, et, au niveau microéconomique, sur la maximisation du profit. Plus le PIB est important et plus le système est efficace. Or, ce type d'analyse conduit à considérer que l'augmentation indéfinie de la production et de la consommation constitue l'objectif fondamental de l'activité économique, sans aucune référence faite à la qualité de vie des citoyens, à la pénibilité et à la précarité du travail, sans aucune réflexion sur la vie des hommes et sans référence au patrimoine et aux ressources naturelles de la Terre jugées encore trop souvent comme illimitées. Toute mesure tendant à modifier le jeu implacable et juste du marché conduit à des effets pervers, comme le chômage, l'endettement public ou les transferts de capitaux, qui grèveront les futurs horizons du bien-être collectif (Stiglitz, 2002).

La science économique n'appelle aucune compassion, aucune indignation, puisqu'elle définit le chemin « pour le bien de tous ». Les miséreux ne méritent pas mieux que ce qu'ils vivent, car ils sont incapables d'apporter leur pierre à l'édifice collectif. L'indifférence aux résultats concernant les inégalités est alors justifiée par la « théorie du ruissellement », qui justifie les souffrances actuelles des moins aisés par une augmentation future de leur pouvoir d'achat. Au delà de la misère, la culpabilité peut aussi s'insinuer dans la perception de ceux qui n'entrent pas dans les normes d'un système pourtant jugé optimal. Elle s'apparente à l'engagement dans une guerre, pour la « paix des cimetières ». En économie, les faits ne se déroulent jamais pareils à eux-

mêmes et l'expérience scientifique n'est souvent satisfaisante que dans la réfutation d'une théorie. C'est pourquoi l'espoir que chante l'économie de marché pour les lendemains qui chantent conduisent inéluctablement au « désenchantement » des plus démunis. L'avenir des hommes n'est sans doute pas dans l'accumulation des savoirs ou de la production de biens et services, il peut être aussi dans une modification profonde de leurs besoins, moins limités à la simple consommation et plus tournés vers de nouvelles manières et conditions de vie. La « fin de l'histoire » n'est sans doute pas celle de la seule perception d'un homme producteur et consommateur.

Limiter l'intérêt général à sa seule dimension économique n'est pas neutre et objectif, « c'est placer les valeurs marchandes au rang des finalités et de valeurs socio-économiques supérieures à toutes les autres » (Passet, 2000). L'homme doit rester « la mesure de toute chose ». L'économie ne peut pas se passer d'une certaine conception de la vie et du destin individuel et social des hommes. L'économie est d'abord politique, dans la mesure où elle se doit de respecter certaines valeurs collectives. D'ailleurs, les grands économistes ont souvent été aussi de grands philosophes (Fontanel, 2007).

Les partisans de la globalisation économique présentent plusieurs arguments pour la justifier. Les entreprises ne font que respecter les lois et les incitations des technologies nouvelles, même si certains types de monopoles, comme les GAFAM, ne respectent guère les exigences de la concurrence (Fontanel, Sushcheva, 2019). Certes, il existe des participations croisées entre les grandes firmes qui pourraient réduire l'efficacité de la concurrence, mais les technologies de l'information offrent aussi des moyens d'échanges libres considérables. Si la globalisation élargit l'écart entre les riches et les pauvres, elle améliore pour chacun les standards de vie.

Cependant, le processus de globalisation est souvent contesté, et les rapports de force des Etats modifient singulièrement les tenants et aboutissants d'une économie de marché concurrentielle. La mondialisation de l'économie ne signifie pas l'émergence de la paix, tant les intérêts particuliers des hommes et des Etats restent valorisés par le système capitaliste (Bensahel, Fontanel, 1992 ; Coulomb, Fontanel, 2006). « Nombre de pays n'hésitent pas à appliquer la politique dite de « beggar thy neighbour » permettant à un pays de se développer sur le dos de ses alliés. Les paradis fiscaux s'enrichissent au détriment des pays victimes de procédures illégales ou secrètes, qui conduisent les Etats vers un endettement public accru ou une baisse de la qualité de leurs infrastructures. Dans les faits, le libéralisme cède vite le pas au mercantilisme lorsque les pays les plus puissants le souhaitent. Ainsi, l'accord de la Maison Blanche avec Pékin portant sur un montant minimal d'importation des produits américains dans l'empire du milieu lèse évidemment les autres partenaires de la Chine, sans que l'OMC, garante du bon fonctionnement du libre-échange, n'intervienne. Enfin, la politique américaine du « benign neglect » concernant le dollar permet à Washington

de conduire sa politique monétaire sans un regard pour les pays qui l'utilisent comme monnaie internationale. Ce droit léonin, décidé lors des Accords de Bretton Woods (1944), finalement peu contesté, ne conduit pas les Etats victimes à la révolte. Dans le même ordre d'idée, comme l'a révélé le FMI, l'Allemagne a reçu des effets plutôt positifs de l'euro, contrairement à la France qui a dû se plier aux règles économiques fixées par Berlin. Ces « effets de domination » ne conduisent pas encore à remettre en cause la paix entre les Etats, mais ils sont souvent à l'origine directe ou indirecte de la montée, parfois violente, des mécontentements nationaux et internationaux dans le monde et du populisme » (Fontanel, 2020).

La globalisation ne fait pas référence à une éthique à laquelle devrait se conformer les acteurs économiques, leur seul objectif reste l'intérêt individuel et le profit, même si pour satisfaire ces deux objectifs des accords et coalition sont les bienvenus. L'optimum économique est supposé être obtenu par l'action égoïste de chacun. De nombreux économistes contestent la capacité de l'ouverture des frontières économiques pour trouver des solutions à la pauvreté, à la faim ou à la violence endémique du monde. L'économie de marché ne peut fonctionner que dans un cadre institutionnel qui permet la régulation dans la stabilité (Allais, 1999). Les arbitrages sociaux ne peuvent pas être fondés sur une rationalité économique particulièrement difficile à définir au regard des intérêts en jeu dans le temps et dans l'espace. « Sur la base de pressions financières et des modes du moment, la théorie et les systèmes économiques et politiques en général cultivent leur propre version de la vérité. Une version qui n'entretient aucune relation nécessaire avec le réel » (Galbraith, 2004, p.10-11).

La mondialisation libérale est toujours considérée comme la plus efficace des modes de production et d'échange, mais cette conviction porte aussi sur des hypothèses que l'observation des faits ne permet pas toujours de confirmer.

- La concurrence et la compétitivité des marchés constituent, à terme, le mode de régulation le plus efficace et le plus juste. De fait, cette analyse porte sur une certaine conception de l'homme, lequel ne privilégie que ses intérêts économiques, accepte de valoriser la performance individuelle de chacun, admet que les plus forts puissent mieux consommer, même au détriment des plus faibles. Il s'agit d'une analyse anémiée de l'homme, dans laquelle la solidarité dans le temps et dans l'espace ou l'expression d'autres valeurs humaines apparaissent comme étant secondaires. Les crises économiques, monétaires et financières ne remettent jamais vraiment en cause les procédures de spéculation et d'appropriation des choses au détriment d'autres personnes.

- Tout progrès technique est favorable à la vie sociale, même si certaines innovations peuvent remettre en cause les libertés individuelles et collectives des personnes et des citoyens.

- La pauvreté, la faiblesse des revenus et les inégalités sanctionnent la faible productivité de ceux qui les subissent (Stiglitz, 2014). Cependant, dans cette analyse, grâce au progrès technique et humain permis par le système capitaliste, une élévation générale du niveau de vie va permettre à terme, peut-être même dans le très long terme, la réduction de leur fardeau grâce à une croissance économique continue et bienvenue. En revanche, les inégalités de revenus et de patrimoines apparaissent nécessaires au fonctionnement du système. En revanche, la pauvreté est définie par la comparaison des revenus. Dans ce contexte, la pauvreté devrait donc perdurer. Les coûts de l'homme ne sont pas vraiment pris en compte (Perroux, 1952).

- Les problèmes politiques et sociaux ne sont que la conséquence d'une mauvaise gestion économique. La « marchandisation » du monde est un facteur fondamental de la paix universelle.

- L'Etat ne doit pas exercer un rôle économique de premier plan. Il a pour fonction surtout de veiller à l'orthodoxie financière et à faire respecter les lois du marché fondées sur la propriété privée et la liberté d'entreprendre.

La plupart des économistes utilisent ces arguments favorables à une économie de marché qu'ils n'osent plus appeler capitalisme. Ils améliorent les contenus à la marge, car maintenir le concept de concurrence pure et parfaite reste un acte de foi qui éloigne du réel (Galbraith, J.K. (2004, ; Galbraith, J.K., 2014)). La question qui se pose est celle de l'homme et de son progrès, situé seulement dans un monde marchand qui crée autant de nouveautés à la vie que de frustrations collectives. En acceptant le principe du fonctionnement d'une économie de marché, avec des lois et règlements moins favorables au « capital », plusieurs réflexions peuvent être faites sur l'utilité de la globalisation économique. Le tableau 1 présente un récapitulatif des avantages et inconvénients éthiques et économiques de la globalisation, au delà de l'analyse faite par l'utilisation d'une pseudo science pour justifier le système actuel, dans le cadre de rapports de force constants entre les Etats (Fontanel, 2019).

Tableau 1 – Les pertes et profits de la globalisation

Les débats	Les effets positifs	Les effets pervers
La globalisation suppose un laissez-faire intégral	Le marché permet la réalisation des avantages comparatifs et le processus de destruction créatrice (McCormick, R.D., 2000)	Le laissez-faire et le libre-échange sont toujours défendus par la puissance dominante. Le profit devient la norme principale de l'action productrice des hommes
La globalisation réduit le pouvoir des Etats.	L'action de l'Etat dans la sphère économique est	Les Etats sont souverains, ils peuvent

	inefficace et dangereuse. Le libre-échange doit être institué, en supprimant les barrières douanières, les restrictions à la circulation du capital et les interventions économiques des Etats	intervenir dans la vie économique, notamment en développant les biens publics. Ils se doivent de conduire une politique sociale, humaniste et environnementale que la concurrence internationale bafoue.
La globalisation favorise le développement économiques mondial	L'application des avantages comparatifs améliore la productivité globale des pays, ce qui favorise la réduction des coûts et des prix. La compétition accélère le processus d'innovation.	La globalisation fragilise les emplois et modifie spatialement la carte des salaires. Les grandes firmes peuvent croître, se constituer en monopoles concurrentiels et définir ainsi la géographie économique mondiale à leur seul profit.
Les firmes multinationales dominent les marchés et le monde politique, à leur seul profit	La globalisation supprime les « champions nationaux » qui sont autant d'entraves au libre commerce. Leur challenge économique porte principalement sur leur capacité à innover et donc à améliorer la vie des hommes. - Les organisations internationales édictent des règles qui s'imposent à tous, notamment en matière de concurrence (lois antitrust) ou de législation. - Les Etats disposent de moyens considérables (30 à 40 % de l'activité nationale) qui leur permettent de jouer un rôle déterminant sur tous les agents économiques. - Les actionnaires sont	Les firmes multinationales ont un tel pouvoir qu'elles peuvent contrôler la recherche-développement, racheter les PME innovatrices, engager des accords secrets de partage des marchés et modifier les conditions de la concurrence par la mise en œuvre de réseaux opaques. Elles exercent aussi un rôle dominant sur les organisations internationales et le gouvernement des Etats, par un lobbying puissant. - La corruption et l'évasion fiscale des firmes multinationales réduisent les moyens des Etats dans la production des biens publics (Fontanel, 2016). Les Etats n'ont plus les moyens de conduire des

	<p>les fers de lance des économies de marché. Leurs dividendes sont justifiés par les risques pris pour l'amélioration comparative des produits dans le cadre fixé par la concurrence. Ils sont des acteurs essentiels du développement économique mondial.</p>	<p>programmes de développement susceptibles de modifier les règles du libre-échange et de la concurrence (Coulomb, al. 2006)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La globalisation est inégalitaire, au détriment des salariés et des plus pauvres.</li> </ul>
<p>La globalisation produit des emplois et réduit les prix au bénéfice des consommateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement économique offre de nouvelles opportunités d'emploi, grâce aux innovations et à la production de masse.</li> <li>- Le développement économique a des effets positifs sur les revenus de tous. La théorie du « ruissellement » permet à chacun de profiter de l'augmentation de la production des biens et services. La concurrence internationale profite pleinement aux consommateurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les salariés du monde entier sont directement mis en compétition. Il en résulte des baisses significatives de rémunération, principalement dans les pays développés.</li> <li>- Les firmes multinationales perçoivent d'importants profits, du fait de leur position concurrentielle sur les marchés. Si les prix diminuent, les salaires suivent cette même diminution relative.</li> </ul>
<p>La globalisation s'oppose aux solidarités sociales et environnementales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La globalisation favorise les réformes politiques en faveur de la démocratie et du respect des droits de l'homme</li> <li>- L'enrichissement par le développement économique permet de mieux financer les biens collectifs lorsque ceux-ci sont justifiés par les règles de la propriété privée ou collective.</li> <li>- L'Etat gère les risques économiques en faisant respecter la loi.</li> <li>- L'activité économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La globalisation développe la culture du profit et de la cupidité, (Stiglitz, 2010)</li> <li>- La précarité des emplois, la pression à la baisse faite aux salaires et la corruption sont autant d'effets négatifs de la globalisation.</li> <li>- Les firmes multinationales « occupent » les territoires économiques, en cherchant pour eux-mêmes le mieux-disant » et le « moins-disant » pour leurs partenaires.</li> </ul>

	<p>dégrade souvent l'environnement. Avec les innovations, la propension à polluer diminue. Les firmes multinationales sont souvent moins polluantes que les PME. La globalisation est plutôt un facteur de renforcement de la qualité de l'environnement.</p>	<p>- Le lobbying des firmes multinationales pour la liberté d'action heurte souvent les intérêts de la nature ou la protection de la santé humaine. La globalisation conduit à l'homogénéisation des produits et à l'essor des OGM et des pesticides. Les espèces animales et végétales sont directement menacées, de manière parfois irréversible.</p>
<p>La globalisation économique uniformise les technologies et les cultures, au bénéfice de puissants acteurs économiques</p>	<p>- L'information, la réduction des coûts de transaction et les nouvelles technologies aux normes mondiales ont accru l'ampleur et la vitesse de la globalisation. - L'homogénéisation de la culture permet son contrôle par les acteurs économiques.</p>	<p>La globalisation de l'information est dangereuse. Elle peut être monopolisée, normée et adaptée aux stratégies du profit et au contrôle politique. Elle concerne directement le mode de vie des personnes. - La globalisation « américanise » le monde. Il faut alors créer des « inefficiences utiles » pour maintenir les particularités nationales, sociales et environnementales (Brown, Schweke, 2001)</p>
<p>La globalisation permet au pays en développement d'améliorer leurs conditions de vie</p>	<p>- Les pays en développement bénéficient des investissements directs de l'étranger et ils reçoivent ainsi de nouvelles activités économiques favorables à l'emploi. Il en résulte une amélioration des standards de vie.</p>	<p>- Les firmes multinationales bénéficient des salaires et avantages sociaux réduits des pays en développement. Elles ne participent pas aux choix majeurs nationaux concernant la santé, les transports ou la distribution de l'eau. - Le non-respect des écosystèmes est constant, selon les ONG (Bensahel et al., 2009)</p>



<p>La globalisation renforce l'hégémonie américaine</p>	<p>- La globalisation réduit les pouvoirs des grands Etats, au profit des acteurs privés). - Les entreprises américaines sont en concurrence avec toutes les entreprises étrangères. Elles n'ont pas d'avantages particuliers.</p>	<p>Les Etats-Unis exercent un pouvoir hégémonique, via les firmes multinationales. - Le droit international est calqué sur le droit américain (Fontanel, 2020). - La puissance stratégique de Washington renforce sa domination économique, concernant notamment les flux énergétiques et communicationnels.</p>
---------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Aujourd'hui, face à la contestation écologique, environnementale, sociale, la question de la croissance zéro a été mise en avant par d'éminents économistes (Aghion, 2016 ; Artus, P. Virard, M-P. (2015), apportant ainsi une nouvelle lumière sur le fameux « halte à la croissance » du Club de Rome (1972) des années de crise économique.

Les mouvements altermondialistes rappellent que l'économie ne peut pas être fondée sur les simples exigences du capital. Si la « mondialisation n'est ni bonne, ni mauvaise » (Stiglitz, 2002 ; Krugman, 2012), lorsqu'elle est fondée uniquement sur le profit, elle conduit à des inégalités économiques et sociales croissantes, à des effets de domination des Etats (Smith, Fontanel, 2008), au refus des solidarités communes concernant les hommes, la nature et le climat.

L'homme ne sait toujours pas comment contraindre les acteurs économiques à respecter la planète Terre, alors même que les scientifiques s'inquiètent des bouleversements et des tragédies à venir. La politique dite « Après moi, le déluge » est inscrite dans le comportement de ceux qui polluent et ceux qui les laissent faire, de ceux qui exploitent et de ceux qui, névrosés face à une précarité croissante, en oublient leurs qualités de citoyens.

## Bibliographie

Aghion, P. (2016), Repenser la croissance économique, Collège de France/Fayard, Paris.

Allais, M. (1999), La mondialisation, le chômage et les impératifs de l'humanisme, UNESCO, Science et Humanisme, 9-10 Avril.

Artus, P., Virard, M-P. (2015), Croissance zéro, Fayard, Paris

Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire, L'Harmattan, Paris.

Club de Rome (1972), Halte à la croissance ?, Fayard, Paris.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale, in La question politique en économie internationale (Ed.. Berthaud, Kebabdjian), La Découverte, Paris.

Fontanel, J., Bensahel, L. (1992), La guerre économique, ARES, Grenoble.

Fontanel, J. (2001), L'action économique de l'Etat, Editions d'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse. Géoéconomie et stratégie des acteurs, Collection « Librairie des Universités », L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2007), Questions d'éthique, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.

Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerre économiques, PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationales, n°11. <http://revel.unice.fr/psei/>

Fontanel, J. (2020), L'introuvable paix économique, ThucyDoc, « [afri-ct.org](http://afri-ct.org) »

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2020), L'arme économique du droit extraterritorial américain. La menace politique, stratégique et économique du leadership américain sur l'ensemble des économies nationales et des entreprises dans le monde, PSEI, n°13. Hal-02144089.

Fukuyama, F. (1991), La fin de l'histoire et le dernier homme, Flammarion, Paris.

Galbraith, J.K. (2004), Les mensonges de l'économie, « Essai », Grasset, Paris.

Galbraith, J.K. (2014), La grande crise, Comment s'en sortir autrement, Collection Economie humaine, Seuil, Paris. P. 34.

Keynes (1932), Essays in persuasion, Cambridge University Press, 1972.

Krugman, P. (2012), Sortez-nous de cette crise maintenant!, Flammarion, Paris.

McCormick, R.D. (2000) 10 Myths about globalization, Vital Speech of the Day, Nov, 15.

Meadows, De., Meadows, Do., Ronders, J. (2002), Les limites de la croissance, L'éco-poche, Paris.

Passet, R. (2000), L'illusion néo-libérale, Fayard, Paris.

Perroux, F. (1952), Les coûts de l'homme, Economie Appliquée, janvier-mars.

Smith, R., & Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations. In Fontanel, J., & Chatterji, M. (Eds.), War, peace and security, contributions to conflict management, peace economics and development. London: Emerald.

Stiglitz, J.E. (2002), La grande désillusion, Fayard, Paris.

Stiglitz (2010) Le triomphe de la cupidité, Collection Babel, Actes Sud, Arles.

Stiglitz, J.E. (2014), Le prix de l'inégalité, Actes Sud, Arles.